



Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20131017-32362-DE-1-1_0
Date de signature : 18/10/13
Date de réception : vendredi 18 octobre 2013
 POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR L'EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-
PROVENCE N°2013.539**

Séance publique du

17 octobre 2013

Présidence de Madame Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Président de la Communauté du Pays d'Aix

**OBJET : APPEL D'OFFRES DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES CONCERNANT
LE MARCHE D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE PLURIDISCIPLINAIRE -
AUTORISATION DE LANCERMENT DE LA PROCEDURE ET DE SIGNATURE DU MARCHE**

Le 17/10/13 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 11/10/2013, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

M. Jacques AGOPIAN, Mme Dahbia BENNOUR, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Helliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Michelle EINAUDI, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. François HAMY, Mme Sophie JOISSAINS, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Henri MATAS, Mme Reine MERGER, Mme Amaria MOHAMMEDI, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Madame Odile BARBAT-BLANC à M. Gérard GERACI, M. Eric CHEVALIER à Mme Charlotte BENON, M. Yannick DECARA à M. Stéphane PAOLI, Mme Martine FENESTRAZ à M. Francis TAULAN, M. Robert FOUQUET à Mme Danièle BRUNET, M. André GUINDE à Mme Michelle EINAUDI, M. Christian LOUIT à Mme Danielle SANTAMARIA

Excusés sans pouvoir :

M. Lucien AMBROGIANI, Mme Agnès AMIACH ELBEZ, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Alexandre GALLESE, M. Alexandre MEDVEDOWSKY

Secrétaire :

M. Maurice CHAZEAU donne lecture du rapport ci-joint.



01.10

Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Direction Générale des Services Techniques
D.A.S.T. Infrastructures

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 17/10/13

RAPPORTEUR : M. Maurice CHAZEAU
CO-RAPPORTEUR(S) : M. Jean CHORRO

Nomenclature : 1.1 Marchés publics

Politique Publique : 01-GESTION DES RESSOURCES ET MOYENS

OBJET : APPEL D'OFFRES DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES CONCERNANT
LE MARCHE D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE PLURIDISCIPLINAIRE -
AUTORISATION DE LANCEMENT DE LA PROCEDURE ET DE SIGNATURE DU MARCHE -
Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

Dans le cadre des activités de la Direction Générale Adjointe des Services Techniques Infrastructures, les services sont amenés à conduire diverses études d'aménagement de l'espace public et de la voirie, de déplacements, des études d'urbanisme, d'architecture ou de paysage. Cette AMO a donc pour finalité une assistance pluridisciplinaire afin d'apporter au maître d'ouvrage l'expertise, les conseils et propositions dans des domaines complémentaires et transversaux : du diagnostic à l'étude de faisabilité, en passant par le programme ou le cahier des charges.

A cet effet, la Direction Etudes d'Infrastructures souhaite prochainement lancer une consultation ayant notamment pour objet des études générales ou spécialisées dans les domaines de compétences suivants :

- ; Infrastructures, VRD
- ; Hydraulique (fluviale et routière)
- ; Environnement
- ; Architecture Urbaine
- ; Aménagement Paysagers
- ; Déplacements, Mobilité, circulation, sécurité routière, accessibilité des Personnes à Mobilité Réduite

; CAO / DAO pour la conception d'outils de concertation

Les missions confiées pourront consister en :

- la réalisation de diagnostics,
- la rédaction et mise en forme d'un programme,
- la réalisation d'esquisses de faisabilité,
- la rédaction d'un DCE pour la consultation d'un maître d'œuvre.

Cette consultation fait suite au précédent marché A 9067 qui prendra fin le 25 novembre 2013.

Il est prévu de lancer cette consultation sous forme d'un appel d'offres de prestations intellectuelles à lot unique, en application des articles 33 al.3 et 57 à 59 du Code des Marchés Publics. Il suit les dispositions de l'article 77 dudit Code, relatives aux marchés à bons de commande, sans seuil annuel minimum et présentant un seuil maximum annuel en valeur de 500 000 € HT.

Aucune variante n'est autorisée, aucune prestation supplémentaire éventuelle n'est prévue.

Le marché peut être reconduit par période successive de 1 an pour une durée maximale de reconduction de 3 ans, sans que ce délai ne puisse excéder le 31 décembre 2017.

Le jugement des offres sera effectué dans les conditions prévues aux articles 52 à 55 du Code des Marchés Publics et donnera lieu à un classement.

Les critères pris en compte pour la sélection des candidatures seront :

- Garanties et capacités techniques et financières
- références professionnelles

Les critères retenus pour le jugement des offres seront pondérés de la manière suivante :

- Valeur Technique 60 %
- Prix des prestations 40 %

En conséquence, comme nous l'autorise l'article L 2122-21-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **AUTORISER** Madame le Maire ou l'Adjoint délégué aux Marchés Publics à lancer la consultation sous forme d'appel d'offres ayant pour objet une assistance pluridisciplinaire,

- **AUTORISER** Madame le Maire ou Monsieur l'Adjoint délégué aux Marchés Publics, après attribution par la Commission d'Appel d'Offres, à signer ledit marché, ses éventuelles décisions de reconduction, ainsi que tous documents s'y rapportant avec l'entreprise ou le groupement d'entreprises retenu par la Commission d'Appel d'Offres,

- **DIRE** que la dépense en résultant sera imputée au budget général de la Ville sur les crédits affectés au compte 90822 2031 2038, lequel présente les disponibilités suffisantes.

**2013.539 - APPEL D'OFFRES DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES CONCERNANT
LE MARCHE D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE PLURIDISCIPLINAIRE
- AUTORISATION DE LANCEMENT DE LA PROCEDURE ET DE SIGNATURE DU
MARCHE**

Présents et représentés	: 50
Présents	: 43
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 50
Pour	: 50
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.**

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI,

Président de séance et les membres du conseil présents :

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 18/10/2013
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**